



Commune de Grancy

GRANCY-INFO

SEPTEMBRE 2026



EMPLOYÉ AUXILIAIRE À LA DÉCHETTERIE

La Municipalité de Grancy, recherche une personne motivée et fiable pour une aide ponctuelle le samedi.

Horaire de 09h00 à 12h00, un samedi toutes 3 semaines.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Mme Anne Lodari 079 733 14 07



RÉCOLTE DES BIODÉCHETS

Dans le canton de Vaud, 85% des ménages trient, recyclent et valorisent.

La campagne « Nos restes de cuisine ont de la valeur », menée par la plateforme Responsables.ch, vise à encourager le tri des biodéchets. Ceux-ci représentent près d'un tiers du contenu de nos poubelles et peuvent être valorisés plutôt que brûlés avec les déchets incinérables.

Pourquoi trier ses déchets de cuisine ?

- Alléger les poubelles : Les déchets organiques remplissent un tiers des poubelles vaudoises.
- Créer de l'énergie : Transformation en biogaz par méthanisation.
- Nourrir la terre : Fabrication de compost naturel pour les sols.

Nos restes de cuisine ont de la valeur !

La Commune de Grancy a à cœur de participer à cette campagne et de favoriser le tri des déchets de cuisine.

Des « biosceaux », accompagnés d'un flyer explicatif, pourront être obtenus gratuitement à la déchetterie de Grancy dès le samedi 5 septembre.

Vous pourrez ensuite vider votre biosceau dans les conteneurs de Grancy, route de Vullierens 4, route de St-Denis 14, route de Cottens 21 durant les heures d'ouverture.

Un petit geste au quotidien pour une grande valorisation de nos déchets



POLICE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité rappelle que dès que vous souhaitez faire des travaux quels qu'ils soient sur votre terrain, commencez par contacter la commune pour vous assurer des procédures à suivre. Alors dans le doute, contactez la commune pour être sûr. Merci d'avance.



VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

Les électeurs et électrices de Grancy sont convoqués le dimanche **27 septembre 2026** pour se prononcer sur :

2 objets fédéraux
1 objet cantonal

Ouverture du bureau de vote:
dimanche **27 septembre 2026**
de 10h00 à 11h00 à la salle villageoise.



FERMETURE BUREAU COMMUNAL

L'administration communale sera fermée: le **mardi 6 octobre** et du **lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2026**. Réouverture lundi 2 novembre à 17h00.

CONSEIL GENERAL



La prochaine séance du conseil général aura lieu le **lundi 26 octobre 2026 à 20h00** à la salle villageoise. citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer auprès du Président : conseilgeneral@grancy.ch ou bien auprès du Bureau 10 minutes avant l'assemblée

WWW.GRANCY.CH



COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Au cœur de la Municipalité

Voilà bien longtemps que la Municipalité n'a pas transmis des nouvelles de ses séances. Afin d'y remédier, nous vous transmettons les informations de la fin de la dernière législature. La Municipalité profite pour remercier le comité de la FanZone pour son initiative et la magnifique prestation qui a été offerte.

Du 1^{er} janvier au 30 juin, la Municipalité a :

- Surtout pu accompagner avec plaisir la réouverture de son restaurant de la Maison de Ville le 1^{er} mai.
- Accepté le devis pour l'étude d'un avant-projet d'intégration d'une zone 30 dans le village.
- Pris connaissance des échantillons des analyses de l'eau qui sont conformes aux exigences légales.
- Pris connaissance des résultats du contrôle de vitesse du 17 mars à la route de Cottens de 9h00 à 11h15. 377 véhicules contrôlés et 6 conducteurs dénoncés. Taux d'infraction de Grancy 1,59% pour un taux d'infraction du canton pour la même période de 2,47%.
- Pris connaissance des résultats du contrôle de vitesse du 21 mai à la route de Saint-Denis de 13h55 à 15h50. 218 véhicules contrôlés et 4 conducteurs dénoncés. Taux d'infraction de Grancy 1,83% pour un taux d'infraction du canton pour la même période de 3,38%.
- Donné l'autorisation d'une installation de 58 m2 de panneaux solaires sur la parcelle n.82.
- Décidé de placer trois points de collectes des biodéchets qui sont ramassés et nettoyés chaque semaine.
- Accepté l'offre du prestataire Gestion Technique Immobilière pour la réflexion de la valorisation des parcelles n. 48, 50, 252, 350 suite à l'acceptation du préavis 3/2026 par le Conseil général.
- Accepté le devis pour la mise hors services des citernes de la station d'essence.
- Mis à l'enquête la transformation d'un appartement en classe à la Place de la Fontaine 1 suite à l'acceptation du préavis 1/2026 par le Conseil général.
- Accepté les devis pour la construction d'une nouvelle classe au Collège et la rénovation d'une classe existante.
- Délivré le permis d'habiter concernant l'extension et la rénovation de la villa existante sur la parcelle n. 39.
- Délivré le permis d'habiter concernant la construction de 2 villas jumelles et une villa individuelle sur les parcelles n. 1 et 2.
- Donné l'autorisation d'une installation de 55 m2 de panneaux solaires sur la parcelle n. 188.

Nous vous informons que M. Allan Monnard, employé communal, exerce désormais l'intégralité de son activité professionnelle au service de la Commune de Grancy.

LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY



GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Mireille Hofer
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:
lundi de 17h00 à 18h00
mardi de 7h30 à 11h00

Tél bureau: 021 861 14 80
admin@grancy.ch

EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. Allan Monnard
Employé communal
Tél privé: 079 609 49 37
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Mme Nathalie Araujo de Sa
Concierge collègue
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du
lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

BOURSE

Mme Anne Abegg
Boursière communale

Heures d'ouverture:
mardi de 8h00 à 9h00
Tél bureau: 021 861 14 80
bourse@grancy.ch